

**NATURE QUÉBEC**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2025**

**NATURE QUÉBEC**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2025**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 5
Produits et charges	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires (non audité)	19
Annexe A - Produits et charges - sommaire des projets	

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de l'organisme  
**NATURE QUÉBEC**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **NATURE QUÉBEC** qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **NATURE QUÉBEC** au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'inscriptions aux ateliers et autres activités et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons, d'inscriptions aux ateliers et autres activités et d'activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, aux montants de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024, et aux montants de l'actif net aux 1er avril 2024 et 1er septembre 2023 ainsi qu'aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limite de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Autre point*

Les renseignements complémentaires aux états financiers n'ont pas fait l'objet de notre audit.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

 1

Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 27 juin 2025

---

<sup>1</sup>Par Nicolas Bourgault, CPA auditeur

# NATURE QUÉBEC

## PRODUITS ET CHARGES

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 6

	2025 (12 mois)	2024 (7 mois)
<b>PRODUITS</b>		
Aides financières (note 3)	3 180 715 \$	1 703 254 \$
Dons	292 637	209 017
Inscriptions aux ateliers et autres activités	113 745	--
Activités de financement	<u>51 476</u>	<u>37 840</u>
	3 638 573	1 950 111
Intérêts et autres produits	15 117	7 100
Amortissement des apports reportés	<u>3 042</u>	<u>1 909</u>
	<u>3 656 732</u>	<u>1 959 120</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 952 828	1 010 117
Honoraires et sous-traitants	1 013 685	540 682
Hébergement et déplacements	133 246	27 460
Dépenses d'activités et d'ateliers	95 916	239 092
Loyer	61 965	35 036
Location d'équipements	49 640	3 639
Fournitures de bureau et administration	48 428	31 765
Télécommunications	45 685	27 935
Publicité, promotions et représentation	44 370	41 869
Cotisations, taxes et permis	7 144	6 081
Assurances	4 679	2 841
Formation et autres	4 553	9 858
Entretien	4 082	2 902
Créances douteuses et irrécouvrables	--	6 432
Intérêts et frais bancaires	11 188	7 662
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>24 070</u>	<u>20 348</u>
	<u>3 501 479</u>	<u>2 013 719</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>155 253</u> \$	<u>(54 599)</u> \$

# NATURE QUÉBEC

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 7

	Fonds affectés (note 13)	Fonds investis en immobilisations	Fonds non affecté	2025 (12 mois) Total	2024 (7 mois) Total
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	29 338 \$	115 343 \$	191 231 \$	<b>335 912 \$</b>	390 511 \$
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	--	(21 028)	176 281	<b>155 253</b>	(54 599)
<b>VARIATION NETTE DU FONDS INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	--	9 485	(9 485)	--	--
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>29 338 \$</u>	<u>103 800 \$</u>	<u>358 027 \$</u>	<u>491 165 \$</u>	<u>335 912 \$</u>

# NATURE QUÉBEC

## BILAN

31 mars 2025

Page 8

	2025	2024
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	918 039 \$	579 894 \$
Débiteurs (note 4)	37 897	25 452
Aides financières à recevoir (note 5)	172 688	159 424
Frais payés d'avance (note 6)	25 681	71 683
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 7)	<u>31 375</u>	<u>33 115</u>
	1 185 680	869 568
<b>PLACEMENTS (note 7)</b>	135 614	129 639
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)</b>	<u>110 898</u>	<u>125 483</u>
	<u>1 432 192</u> \$	<u>1 124 690</u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 10)	367 506 \$	316 885 \$
Subventions perçues d'avance (note 11)	566 423	353 760
Produits reportés	<u>--</u>	<u>107 993</u>
	933 929	778 638
<b>APPORTS REPORTÉS (note 12)</b>	<u>7 098</u>	<u>10 140</u>
	<u>941 027</u>	<u>788 778</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Fonds affectés	29 338	29 338
Fonds investi en immobilisations	103 800	115 343
Fonds non affecté	<u>358 027</u>	<u>191 231</u>
	491 165	335 912
	<u>1 432 192</u> \$	<u>1 124 690</u> \$

### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marilou Alarie, administratrice, administrateur

Gérard Szecot, administratrice, administrateur

# NATURE QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 9

	2025 (12 mois)	2024 (7 mois)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	155 253 \$	(54 599) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(3 042)	(1 909)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>24 070</u>	<u>20 348</u>
	176 281	(36 160)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(12 445)	358
Aides financières à recevoir	(13 264)	56 886
Frais payés d'avance	46 002	(43 181)
Créditeurs	50 621	99 215
Subventions perçues d'avance	212 663	(612 318)
Produits reportés	<u>(107 993)</u>	<u>107 993</u>
	<u>351 865</u>	<u>(427 207)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(4 235)	(3 131)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(9 485)</u>	<u>(14 483)</u>
	<u>(13 720)</u>	<u>(17 614)</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Encaissement des apports reportés	<u>--</u>	<u>2 276</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>338 145</b>	<b>(442 545)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u><b>579 894</b></u>	<u>1 022 439</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u><b>918 039</b></u></u> \$	<u><u><b>579 894</b></u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

NATURE QUÉBEC est un organisme constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, et est également un organisme de bienfaisance selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, donc exempté d'impôts.

Ses objectifs sont de concerter les individus et les organismes qui s'intéressent à la conservation des milieux naturels et humains, et des processus écologiques, essentiels à la vie. En milieu rural et urbain, NATURE QUÉBEC sensibilise, informe et éduque également le public grâce à des recherches scientifiques, des projets sur le terrain et des publications.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux produits et charges de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités de financement et d'inscriptions aux ateliers et autres activités sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Tous les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Apports reçus sous forme de biens et services (suite)**

Au cours de l'exercice, les apports en services reçus à titre gratuit sont constitués d'heures effectuées par des bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci n'ont pas été constatés dans les états financiers.

### **Ventilation des charges**

Les charges directement reliées à un projet sont portées à ce projet. Les salaires sont répartis en fonction des heures travaillées dans les projets et les frais administratifs sont répartis selon le pourcentage permis aux ententes et prévus par les bailleurs de fonds.

### **Actif net**

#### *Fonds de communication*

L'organisme a constitué le fonds en 2020 pour la mise sur pied d'un plan de communication. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

#### *Fonds Dossiers orphelins*

L'organisme a constitué le fonds en 2021 pour des projets découlant de dossiers orphelins. Les produits et les charges relativement à ce projet sont présentés dans ce fonds.

#### *Fonds investi en immobilisations*

Ce fonds rend compte des variations nettes des immobilisations corporelles détenues par l'organisme. Les produits et les charges relatifs aux immobilisations corporelles sont également présentés dans ce fonds.

#### *Fonds non affecté*

Le fonds non affecté rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et aides financières) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui seraient évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur seraient alors comptabilisées aux produits et charges.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux produits et charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise serait alors comptabilisée aux produits et charges.

#### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux produits et charges de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers, qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur, tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, taux ou période, indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique et logiciels	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

### **Apports reportés**

Les subventions et contributions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés et sont amorties selon les immobilisations corporelles pour lesquelles elles ont été reçues.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**3. AIDES FINANCIÈRES**

	2025 (12 mois)	2024 (7 mois)
La Société pour la nature et les parcs du Canada section Québec (SNAP Québec)	905 354 \$	513 410 \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	677 922	228 709
La Fondation Familiale Trottier	409 173	133 651
Environnement Canada	294 039	53 052
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	237 213	84 425
Ville de Québec	165 053	26 457
Ministère de la Santé et des Services sociaux	133 931	--
Agence de la santé publique du Canada	119 267	302 249
Salal Foundation	50 000	28 032
Natural Resources Defense Council	40 292	24 364
Fondation de la faune du Québec	29 387	6 189
Emploi Québec	19 150	5 365
Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale	12 750	478
Nature Canada	10 197	48 232
Institut national de santé publique du Québec	10 103	133 359
Fondation David Suzuki	10 003	3 980
McConnell Foundation	8 416	11 584
SÉPAQ	4 000	--
Fondation Écho	--	49 691
Fonds Climat Grand Montréal	--	20 000
Fonds du Grand Mouvement Desjardins	--	7 476
Birds Canada	--	6 368
ECO Canada	--	(1 400)
Autres aides financières	<u>44 465</u>	<u>17 583</u>
	<u><u>3 180 715</u></u> \$	<u><u>1 703 254</u></u> \$

**4. DÉBITEURS**

	2025	2024
Autres sommes à recevoir	17 799 \$	1 969 \$
TPS-TVQ à recevoir	16 179	19 564
Dépôt de loyer	<u>3 919</u>	<u>3 919</u>
	<u><u>37 897</u></u> \$	<u><u>25 452</u></u> \$

**5. AIDES FINANCIÈRES À RECEVOIR**

	2025	2024
Environnement Canada	90 533 \$	-- \$
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	50 356	--
Agence de la santé publique du Canada	15 020	28 581
Institut national de santé publique du Québec	3 634	--
Emploi Québec	1 812	--
Fondation de la faune du Québec	718	--
Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale	478	--
Fonds du Grand Mouvement Desjardins	71	82 571
Fondation Écho	61	10 060
The Consecon Foundation	--	10 000
The Schad Foundation	--	10 000
Nature Canada	--	7 326
Salal Foundation	--	4 998
SNAP Québec	--	45
Autres aides financières	<u>10 005</u>	<u>5 843</u>
	<u><b>172 688</b></u> \$	<u><b>159 424</b></u> \$

**6. FRAIS PAYÉS D'AVANCE**

	2025	2024
Centre culture et environnement Frédéric Back	18 472 \$	1 330 \$
Dépenses d'activités et d'ateliers	5 082	68 456
Licences informatiques	1 694	1 505
Assurances	<u>433</u>	<u>392</u>
	<u><b>25 681</b></u> \$	<u><b>71 683</b></u> \$

**7. PLACEMENTS**

	2025	2024
Centre de l'environnement - parts ordinaires	4 100 \$	4 100 \$
Épargnes à terme aux taux d'intérêts variant de 1.1 % à 4.9 %, échéances variant de décembre 2025 à 2029	<u>162 889</u>	<u>158 654</u>
	<b>166 989</b>	162 754
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>31 375</u>	<u>33 115</u>
	<u><b>135 614</b></u> \$	<u><b>129 639</b></u> \$

Les encaissements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2026	31 375 \$
2027	31 235 \$
2028	33 464 \$
2029	33 039 \$
2030	<u>33 776</u> \$
	<u><b>162 889</b></u> \$

**8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	79 018 \$	54 426 \$	24 592 \$	24 346 \$
Matériel informatique et logiciels	135 648	105 983	29 665	35 706
Améliorations locatives	<u>87 904</u>	<u>31 263</u>	<u>56 641</u>	<u>65 431</u>
	<u><b>302 570</b></u> \$	<u><b>191 672</b></u> \$	<u><b>110 898</b></u> \$	<u><b>125 483</b></u> \$

**9. EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, au taux de base plus 5 %, qui n'est pas utilisée au 31 mars 2025. Les conditions de la marge de crédit sont renégociées annuellement.

**10. CRÉDITEURS**

	2025	2024
Comptes fournisseurs	136 663 \$	126 593 \$
Salaires et vacances à payer	215 843	177 292
Frais courus	<u>15 000</u>	<u>13 000</u>
	<u><b>367 506</b></u> \$	<u><b>316 885</b></u> \$

**11. SUBVENTIONS PERÇUES D'AVANCE**

	2025	2024
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>353 760</b> \$	966 078 \$
Montants à recevoir au début de l'exercice	(159 424)	(216 310)
Montants reçus au cours de l'exercice	3 837 972	1 394 679
Montants à recevoir à la fin de l'exercice	172 688	159 424
Montants constatés à titre de produits	<u>(3 638 573)</u>	<u>(1 950 111)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u><b>566 423</b></u> \$	<u><b>353 760</b></u> \$

**12. APPORTS REPORTÉS**

	Solde au début de l'exercice	Montants amortis	Solde à la fin de l'exercice
Agence de la santé publique du Canada	6 319 \$	1 896 \$	4 423 \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	<u>3 821</u>	<u>1 146</u>	<u>2 675</u>
	<u><b>10 140</b></u> \$	<u><b>3 042</b></u> \$	<u><b>7 098</b></u> \$

**13. FONDS AFFECTÉS**

	Solde au début de l'exercice	Affectations internes (transfert)	Solde à la fin de l'exercice
Fonds de communication	19 338 \$	-- \$	19 338 \$
Fonds Dossiers orphelins	<u>10 000</u>	<u>--</u>	<u>10 000</u>
	<u><b>29 338</b></u> \$	<u><b>--</b></u> \$	<u><b>29 338</b></u> \$

**14. FONDS PHILANTHROPIQUE NATURE QUÉBEC**

La Fondation Québec Philanthrope est une fondation publique ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation. Elle détient et gère le fonds de dotation Nature Québec dont l'usufruit est dédié à perpétuité à Nature Québec.

	2025	2024
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>13 781</b> \$	12 766 \$
Apports de l'année	21 579	--
Excédent de la Fondation attribué au fonds	3 470	1 065
Frais d'administration	<u>(970)</u>	<u>(50)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u><b>37 860</b></u> \$	<u><b>13 781</b></u> \$

**15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail et d'un contrat de service totalisent 467 907 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	88 581 \$
2027	65 686
2028	69 610
2029	73 044
2030	75 933
Autres	<u>95 053</u>
	<u><b>467 907</b></u> \$

## 16. RISQUES FINANCIERS

### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux autres sommes à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque suivant :

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu la composition actuelle des placements et de l'emprunt bancaire, portant intérêt à taux fixe et à taux variable, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la date du bilan, l'organisme détenait suffisamment de liquidités pour lui permettre d'assumer ses obligations.

L'organisme est exposé à ce risque principalement au niveau des créanciers.

## 17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

# NATURE QUÉBEC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2025

(non audité)

Page 19

### ANNEXE A

#### PRODUITS ET CHARGES - SOMMAIRE DES PROJETS

	PRODUITS	CHARGES	EXCÉDENT (INSUFFISANCE)
<b>SOMMAIRE DES PROJETS 2025</b>			
Énergie et changements climatiques	802 267 \$	805 111 \$	(2 844) \$
Environnement urbain	626 543	635 924	(9 381)
Biodiversité et Aires protégées	1 708 684	1 684 128	24 556
Foresterie	70 119	70 119	--
Administration et autres	<u>449 119</u>	<u>306 197</u>	<u>142 922</u>
	<b><u>3 656 732</u> \$</b>	<b><u>3 501 479</u> \$</b>	<b><u>155 253</u> \$</b>
<b>SOMMAIRE DES PROJETS 2024</b>			
Énergie et changements climatiques	483 846 \$	493 833 \$	(9 987) \$
Environnement urbain	518 334	512 970	5 364
Biodiversité et Aires protégées	738 476	749 915	(11 439)
Foresterie	54 363	54 363	--
Administration et autres	<u>164 101</u>	<u>202 638</u>	<u>(38 537)</u>
	<b><u>1 959 120</u> \$</b>	<b><u>2 013 719</u> \$</b>	<b><u>(54 599)</u> \$</b>